



## **CRITÈRES DE SÉLECTION CHAMPIONNATS DU MONDE DUBAÏ 2021 KATA ET KUMITE**

L'après-olympisme occupe une place essentielle pour la Direction Technique Nationale (DTN) de la Fédération. La parenthèse de la course aux Jeux Olympiques a été aussi passionnante et enrichissante qu'éprouvante, à tout point de vue. Il est temps de préparer l'avenir avec un nouveau visage de l'équipe de France afin que celle-ci retrouve son hégémonie passée.

La réussite aux compétitions internationales passe par une mise en avant de la notion de « collectif ». Il ne s'agit plus uniquement d'une sélection individuelle mais de la sélection d'un groupe fort. Au vu des contre-performances récentes, notamment celles des derniers Championnats d'Europe, la DTN compte reprendre en main un fonctionnement traditionnel qui a fait ses preuves avant ce parcours olympique.

Pour ces raisons, le mot d'ordre sera de se focaliser sur le collectif et, par conséquent, de miser sur le retour au premier plan des équipes.

### **← EQUIPES KUMITE**

Le staff des équipes de France privilégiera une sélection des membres de l'équipe de France dans les catégories « équipe homme » et « équipe femme » à l'issue de la préparation estivale.

L'annonce de celle-ci se fera au mois de septembre 2021.

#### **ÉLÉMENTS PRIS EN COMPTE**

- Au moins une compétition de sélection « équipe » ;
- Niveau général de performance aux stages France été 2021.

Il est important de préciser que les parcours parallèles ne relevant pas de ce programme n'entreront pas dans ces critères. Un résultat à une autre compétition ne pourra pas être pris en compte pour cette sélection.

#### **CRITÈRES DE SÉLECTION**

La composition des équipes résidera sur la capacité des sportifs à entrer pleinement dans un projet collectif. Les niveaux d'engagement et de combativité durant les stages seront des éléments essentiels de sélection. Les athlètes doivent prouver aux sélectionneurs leur volonté de combattre en équipe par leur implication sur et en dehors du tatami.

**Les sportifs seront particulièrement évalués sur les critères suivants :**

- Niveaux technique et physique affichés lors des stages ;
- Niveaux d'agressivité, de dépassement de soi et d'envie de dominer les autres ;
- Intelligence tactique ;
- Attitude et état d'esprit pendant la compétition (si elle a lieu).

**En outre, les exigences suivantes seront appréciées :**

- Présence aux stages ;
- Respect du programme et des consignes ;
- Implication dans la vie de groupe ;
- Respect de l'équipe de France, de son staff, de la fédération et de ses membres.

Tout sportif ne répondant pas aux critères susmentionnés ne pourra prétendre à une sélection par équipe.

Il est également important de préciser qu'un athlète refusant de combattre en équipe pourra se voir exclu de l'équipe de France et, de fait, ne sera pas sélectionnable en individuel, peu importe son palmarès.

## **EQUIPES KATA**

Le staff des équipes de France privilégiera une sélection des membres de l'équipe de France dans les catégories « équipe homme » et « équipe femme » à l'issue de la préparation estivale.

L'annonce de celle-ci se fera au mois d'octobre 2021.

### **ÉLÉMENTS PRIS EN COMPTE**

- Niveau général de performance aux stages équipe de France jusqu'à la fin du mois de septembre 2021.

Il est important de préciser que les parcours parallèles ne relevant pas de ce programme n'entreront pas dans ces critères. Un résultat à une autre compétition ne pourra pas être pris en compte pour cette sélection.

### **CRITÈRES DE SÉLECTION**

La composition des équipes s'appuiera sur la capacité des sportifs à participer pleinement à un projet collectif. La constitution des équipes kata suppose de l'homogénéité athlétique et technique. L'état de forme et le niveau d'engagement durant les stages seront des éléments essentiels de sélection. Les athlètes doivent prouver aux sélectionneurs leur volonté d'entrer dans un projet équipe par leur implication sur et en dehors du tatami.

**Les sportifs seront particulièrement évalués sur les critères suivants :**

- Les niveaux technique et physique affichés lors des stages et en adéquation avec le niveau international ;
- L'envie et le dépassement de soi ;
- L'attitude et l'état d'esprit.

**En outre, les exigences suivantes seront appréciées :**

- Présence aux stages ;
- Respect du programme et des consignes ;
- Implication dans la vie de groupe ;
- Respect de l'équipe de France, de son staff, de la Fédération et de ses membres.

Tout sportif ne répondant pas aux critères susmentionnés ne pourra prétendre à une sélection par équipe.

Il est également important de préciser qu'un athlète refusant une sélection en équipe pourra se voir exclu de l'équipe de France et, de fait, ne sera pas sélectionnable en individuel, peu importe son palmarès.

## **INDIVIDUELS KUMITE**

La sélection des catégories individuelles sera faite en fonction du niveau de performance de chaque sportif au cours de la préparation.

Celle-ci débutera au mois de juillet et les sélections finales seront annoncées après la Coupe de France seniors.

### **ÉLÉMENTS PRIS EN COMPTE**

- Résultat aux Jeux Olympiques de Tokyo ;
- Résultat à la Coupe de France seniors 2021.

Il convient de préciser que la participation à la Coupe de France est un passage obligatoire en vue d'une sélection aux Championnats du monde. Par ailleurs, le fait de gagner la Coupe de France n'assure pas une sélection automatique aux Championnats du monde.

La DTN se réserve le droit de procéder à des tests matchs opposant des sportifs de 2 catégories de poids voisines après la Coupe de France.

Tous les athlètes susceptibles d'être sélectionnés se doivent de suivre la planification du programme équipe de France et d'en respecter les règles. La DTN pourra prendre la décision d'exclure un sportif du parcours de sélection, voire de la sélection, si elle constate un manque d'implication ou un comportement inadapté ou irrespectueux par rapport aux exigences préalablement citées (cf. Supra. Exigences équipe)

## INDIVIDUELS KATA

La sélection des catégories individuelles sera faite en fonction du niveau de performance de chaque sportif au cours de la préparation. Celle-ci débutera au mois de juillet et les sélections finales seront annoncées au début du mois d'octobre.

### **ÉLÉMENTS PRIS EN COMPTE**

- Résultat aux Jeux Olympiques de Tokyo ;
- Résultat à l'Open de Bâle ;
- Résultat à l'Open Croatie <sup>1</sup>.

Il convient de préciser que la participation à l'Open de France est un passage obligatoire en vue d'une sélection aux Championnats du monde.

Tous les athlètes susceptibles d'être sélectionnés se doivent de suivre la planification du programme équipe de France et d'en respecter les règles. La DTN pourra prendre la décision d'exclure un sportif du parcours de sélection, voire de la sélection, si elle constate un manque d'implication ou un comportement inadapté ou irrespectueux par rapport aux exigences préalablement citées (cf. Supra. Exigences équipe)

<sup>1</sup> En remplacement de l'Open du Luxembourg, non concerné par les épreuves kata